



**Procès-verbal de la neuvième assemblée ordinaire du conseil d'administration
du conseil de quartier de Saint-Roch, tenue le 27 octobre 2022, à 18 h 45 au
YMCA, 500, rue du Pont salle RC14 et par vidéoconférence.**

PRÉSENCES

M. Louis-H. Campagna	Président (2023)
M. Napoléon Woo	Administrateur (2023)
M ^{me} Frédérique Lavoie	Administratrice (2023)
M ^{me} Raymonde Langlois	Trésorière (2024)
M ^{me} Rose Pichette	Administratrice (2023)
M ^{me} Francine Tremblay	Administratrice (2024) (en ligne)
M. Jean-Baptiste Coubès	Administrateur (2024) (en ligne)
M. Samuel Roy	Administrateur coopté (2023) (en ligne)

ABSENCES

M. Simon Gauthier	Secrétaire (2024)
M ^{me} Jessica Desjardins	Trésorière (2024) (démissionnaire)

AUTRES PRÉSENCES

M. Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, district Saint-Roch Saint-Sauveur (membre non-votant)
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 10 personnes assistent à l'assemblée dont une personne en ligne.

ORDRE DU JOUR

22-09-01	Ouverture de l'assemblée et constat du quorum	18 h 45
22-09-02	Présence des administrateurs, conseillers et soutien	18 h 46
22-09-03	Lecture et adoption de l'ordre du jour	18 h 48
22-09-04	Lecture et adoption du procès-verbal du 29 septembre 2022	18 h 50
22-09-05	Fonctionnement du conseil d'administration	18 h 53
	- Démission	
	- Élection	
	- Cooptation	
22-09-06	Trésorerie	19 h 05
22-09-07	Interactions avec les institutions	19 h 15
22-09-08	Rapport des groupes de travail	19 h 30
	- Plan d'action 2023-2025	
	- Révision des pratiques des conseils de quartier	
	- Qualité de vie Saint-Roch sud-est (pourtour de Lauberivière)	
	- Activités de l'année 2022 – préparation du rapport	
22-09-09	Point d'information du conseiller municipal	20 h
22-09-10	Propositions des membres du conseil d'administration	20 h 30
22-09-11	Mention des correspondances et représentations passées	20 h 30
	- Correspondances	
	- Représentations	
22-09-12	Période de questions et commentaires des membres	20 h 45
22-09-13	Levée de l'assemblée	21 h

PROCÈS-VERBAL

22-09-01 Ouverture de l'assemblée et constat du quorum

L'assemblée débute à 18 h 35. Il y a quorum.

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Raymonde Langlois DÛMENT
APPUYÉE PAR M^{me} Rose Pichette, IL EST RÉSOLU d'ouvrir l'assemblée
ordinaire du conseil de quartier immédiatement après l'assemblée spéciale,
à 18 h 35.

Adoptée à l'unanimité.

22-09-02 Présence des administrateurs, conseillers et soutien

Le président salue les membres du conseil ainsi que les personnes
présentes. M. Gauthier a avisé de son absence. M. Woo et M. Lachance
devraient arriver sous peu.

22-09-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Deux sous-points sont ajoutés à l'item Interactions avec les institutions.

- YMCA
- Comité de liaison avec la communauté : projet du tramway de Québec

Résolution statutaire

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Raymonde Langlois DÛMENT
APPUYÉE PAR M^{me} Frédérique Lavoie, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre
du jour tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité.

22-09-04 Adoption du procès-verbal du 29 septembre 2022

Résolution statutaire

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Raymonde Langlois DÛMENT
APPUYÉE PAR M. Napoléon Woo, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-
verbal du 29 septembre 2022.

Adoptée à l'unanimité

22-09-05 Fonctionnement du conseil d'administration

➤ Démission

M^{me} Jessica Desjardins a remis sa démission parce qu'elle a quitté le quartier de Saint-Roch (déménagement).

RÉSOLUTION CA22-09-54

Concernant la démission de la trésorière sortante, M^{me} Jessica Desjardins

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Frédérique Lavoie, APPUYÉ PAR
M^{me} Francine Tremblay, IL EST RÉSOLU d'accepter la démission de
M^{me} Jessica Desjardins et de la remercier pour son implication comme
membre du conseil d'administration et trésorière du conseil de quartier.

Adoptée à l'unanimité

➤ Élection

À la suite de l'assemblée spéciale d'élection, les deux candidates,
M^{me} Raymonde Langlois et M^{me} Rose Pichette, ont été élues par
acclamation.

M^{me} Raymonde Langlois – qui siégeait déjà à titre d'administrateur
cooptée – est résidente du quartier et membre de la [coopérative Ernest-
Chapleau](#) sise au 786, boulevard Charest Est. Le quartier lui tient à
cœur et elle souhaite partager des idées et faire progresser la qualité de
vie dans le quartier.

[M^{me} Rose Pichette](#) est nouvellement propriétaire résidente sur la rue de

la Reine. Elle est professionnelle en aménagement du territoire et design urbain. Elle souhaite apporter sa contribution d'un point de vue professionnel et citoyen.

➤ **Cooptation**

Deux sièges sont disponibles pour la cooptation. Les personnes qui s'étaient présentées en avril et en mai derniers mais qui n'avaient pas été élues seront contactées. Il est à noter que des personnes non-résidentes peuvent poser leur candidature pour représenter une entreprise ou un organisme situé dans le quartier.

Les [formulaire pour déposer sa candidature ou pour appuyer une candidature](#) sont disponibles sur le site web de la Ville.

22-09-06 Trésorerie

➤ **État du compte**

M^{me} Desjardins a indiqué par courriel que le solde au 27 octobre 2022 était de 498,42 \$.

Les dépenses prévues d'ici la fin de l'année s'élèvent à 210 \$ (procès-verbaux d'octobre et novembre). Le solde au 31 décembre s'élèverait donc à 288,42 \$.

État de compte	Solde \$
Solde au 27 octobre 2022	498,42
Budget d'initiative	À venir
Projet Sécurité routière	0

Le budget de fonctionnement à partir du 1^{er} janvier sera majoré à 2 500 \$ au lieu du 1 500 \$ annuel qui n'a pas été majoré depuis 1996. Le conseil pourrait également demander des subventions pour des projets d'initiative jusqu'à hauteur de 5 000 \$ ainsi qu'une subvention pour un projet de sécurité routière pouvant aller jusqu'à 3 000 \$.

➤ **Chèques à émettre**

RÉSOLUTION CA22-09-55

Concernant un paiement pour la rédaction des procès-verbaux du 27 octobre 2022.

SUR PROPOSITION DE M^{me} Raymonde Langlois, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Frédérique Lavoie, IL EST RÉSOLU de payer un montant de 105 \$ à M^{me} Jocelyne Séguin pour la rédaction des procès-verbaux de l'assemblée spéciale et de l'assemblée ordinaire du 27 octobre 2022 sur dépôt des dits documents.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CA22-09-56

Concernant un paiement 37 \$ pour le Registraire des entreprises.

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Frédérique Lavoie, APPUYÉ PAR M^{me} Raymonde Langlois, IL EST RÉSOLU DE rembourser un montant de 37 \$ à M. Daniel Leclerc pour la mise à jour de la déclaration annuelle du conseil de quartier au registraire des entreprises.

Adoptée à l'unanimité

- **Rémunération de la secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION CA22-09-57

Concernant un paiement supplémentaire de 50 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 29 septembre 2022.

CONSIDÉRANT QUE l'assemblée ordinaire du 29 septembre 2022 comportait deux points sur lesquels les personnes présentes ont pu s'exprimer (présentation du YMCA Saint-Roch et Sûreté dans le quartier – état des lieux) ;

CONSIDÉRANT QUE la rédaction du procès-verbal a requis 12 pages supplémentaires pour rendre compte des questions et commentaires du public ;

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire de rédaction a demandé au conseil un ajustement de la rémunération lorsqu'il y a une présentation ou une consultation qui demande plusieurs heures ou plusieurs pages de plus au procès-verbal, sur demande justificative à cet effet et approbation par le conseil ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration a pris connaissance du procès-verbal et de la requête et acquiesce à la demande pour une rémunération supplémentaire de 50 \$ pour le dit procès-verbal ;

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Raymonde Langlois, APPUYÉ PAR M. Napoléon Woo, IL EST RÉSOLU DE payer un montant supplémentaire de 50 \$ à M^{me} Jocelyne Séguin pour la rédaction du procès-verbal du 29 septembre 2022.

Adoptée à l'unanimité

Pour remplacer M^{me} Desjardins à titre de trésorière, M. Campagna invite les membres du conseil d'administration à faire part de leur intérêt pour le poste vacant. M^{me} Langlois accepte de prendre la relève.

RÉSOLUTION CA22-09-58

Concernant le poste de trésorière du conseil de quartier de Saint-

Roch

SUR UNE PROPOSITION DE M. Samuel Roy, APPUYÉ PAR M^{me} Frédérique Lavoie, IL EST RÉSOLU DE désigner M^{me} Raymonde Langlois comme trésorière du conseil de quartier en remplacement de M^{me} Jessica Desjardins qui a démissionné en cours de mandat.

Adoptée à l'unanimité

La modification sera portée au Registraire des entreprises. La résolution désignant M^{me} Langlois comme signataire des effets bancaires sera prise à la prochaine assemblée.

22-09-07 Interactions avec les institutions

YMCA – M. Étienne Talbot, directeur général du YMCA, souhaiterait apporter un complément d'informations aux questions qui lui ont été posées lors de sa présentation du [29 septembre 2022](#). Il reviendra en novembre sur ce sujet.

Comité de liaison avec la communauté dans le cadre du projet de tramway – À titre de président du conseil de quartier, M. Campagna a été invité à la rencontre de démarrage du Comité de liaison avec la communauté dans le cadre du projet de tramway prévue en ligne le 27 octobre à 19 h.

M. Campagna a fait part au Bureau de projet du tramway de l'intérêt du conseil à être présent à cette rencontre, mais que le conseil devait décliner l'invitation compte tenu que son assemblée mensuelle ordinaire se tenait à la même date.

M. Campagna s'est dit étonné et déçu que le bureau de projet n'ait pas été plus vigilant compte tenu que la date de l'assemblée d'octobre était connue depuis plusieurs mois et compte tenu du rôle d'interlocuteur privilégié qu'assument les conseils de quartier auprès de la Ville. Il a rappelé également que le quartier de Saint-Roch est l'un des treize quartiers de la Ville actuellement les plus impactés par le projet de tramway.

Quant à la proposition formulée par le Bureau de projet à l'effet qu'un autre administrateur assiste à la rencontre, M. Campagna a fait valoir qu'il est nécessaire de prioriser l'atteinte du quorum du c.a. du conseil de quartier, et que la présence d'un administrateur à son c.a. passe avant sa présence à un comité de liaison.

M. Lachance intervient pour mentionner que la date a été déterminée en tenant compte de plusieurs contraintes dont les agendas très serrés des élus qui devaient assister à la rencontre. Il rassure le conseil qu'en aucun cas, il n'y a eu d'intention de brimer ou d'exclure le conseil de quartier de Saint-Roch.

La documentation concernant cette rencontre de démarrage sera acheminée au conseil de quartier de Saint-Roch.

22-09-08 Rapport des groupes de travail

➤ Plan d'action 2023-2025

Compilation des enjeux et solutions proposées – La [carte participative](#) permettant à la population citoyenne de signaler des enjeux ou de formuler des recommandations concernant le quartier a été réactivée pendant le mois d'octobre. La compilation des résultats a été faite par M. Campagna et M^{me} Tremblay. Ces résultats ont été regroupés par piste d'actions, ordre de priorité (priorité haute, moyenne, basse) et palier d'engagement (appui de principe, budget d'initiative, groupe de travail). Là où pertinent, un effort sera fait pour aligner les pistes d'action du conseil de quartier sur celles déjà utilisées par la Ville de Québec.

Les membres du conseil d'administration seront sollicités prochainement pour une relecture du plan d'action préliminaire.

Programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière – La Ville a lancé récemment un appel de proposition pour l'année 2023 dans le cadre de son [programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière](#). Le conseil pourrait profiter de l'opportunité et présenter un projet pour 2023. La date limite est le 30 novembre.

M^{me} Lavoie va contacter le conseil d'établissement de l'école des Berges afin de connaître leur intérêt à participer à un projet commun.

➤ Révision des pratiques des conseils de quartier

Le groupe de travail est actuellement composé de M. Campagna qui sera chargé de rédaction et de M^{me} Frédérique Lavoie qui sera chargée de la révision.

L'échéancier de cette étape du processus de consultation de la Ville est à venir. Une fois l'appel de mémoire diffusé, les conseils de quartier auraient deux mois ensuite pour remettre leur mémoire ou leur document.

➤ Qualité de vie Saint-Roch sud-est (pourtour de Lauberivière)

Il n'y a pas eu de nouvelles réunions du groupe de travail depuis le mois de septembre. Des interactions ont toutefois eu lieu avec M^{me} Sériès, du CIUSSS de la Capitale nationale, avec M. Lefebvre, directeur du Service de l'interaction citoyenne et responsable du 311, ainsi qu'avec M^{me} Alexandra Devault, responsable de l'équipe d'intervention en itinérance de la Ville de Québec. Cette dernière fera une

présentation plus tard quant aux activités réalisées par son équipe.

➤ **Activités de l'année 2022 – préparation du rapport**

M. Leclerc souhaiterait obtenir le solde prévu en fin d'année pour le budget de fonctionnement afin d'établir le montant du budget à demander à la Ville pour 2023. Le rapport annuel des activités de l'année 2022 ainsi que les états financiers au 31 décembre 2022 sont à réaliser pour l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 27 avril 2023. Les demandes de budget d'initiative pour 2023 peuvent être déposées à compter de maintenant ou tout au long de l'année.

22-09-09 Point d'information du conseiller municipal

Rue Caron – Des travaux sont en cours sur la rue Caron entre la rue Saint-Joseph et la rue Saint-Vallier. Ces travaux sont temporaires puisque la rue Caron sera réaménagée prochainement pour la mobilité active, de la rue Saint-Vallier jusqu'au parc Victoria. À la suite de l'atelier d'échanges et du sondage en ligne qui ont eu lieu ce printemps, une consultation publique sur le projet est à venir d'ici la fin de l'année ([fiche du projet](#)).

Rue Saint-Dominique – Le marquage de la traverse piétonne à la hauteur du boulevard Charest ne s'est pas très bien passé. Le travail sera repris avant l'hiver.

Intersection autoroute Laurentienne, rue des Embarcations et rue de la Maréchaussée – Les feux de signalisation sont en fonction depuis deux jours aux heures de pointe. Ils seront en mode clignotant jaune dans l'axe Laurentienne et clignotant rouge dans l'axe transversal pour encore une semaine. La programmation régulière débutera en novembre.

Plantations – 24 arbres situés dans le secteur du futur pôle d'échange du tramway seront retransplantés prochainement.

101 nouveaux arbres seront plantés en différents endroits du quartier cet automne : 24 sur le terre-plein de l'autoroute Laurentienne ; 11 sur l'îlot Saint-Anselme, entre la rue du Cardinal-Maurice-Roy et l'autoroute ; 37 sur l'îlot de Lallemand sur la rue du Prince-Édouard et 29 arbres d'alignement sur rue devant l'usine Rothmans.

55 autres arbres seront plantés au printemps 2023 en remplacement ou en ajout sur la rue Dorchester, entre les rues du Chalutier et Saint-Vallier Est.

Espace du Parvis - de la Salle – Les contrats pour les travaux de décontamination du site ont été approuvés. La végétalisation des lieux pourra se faire le printemps prochain.

Rue des Commissaires – Les travaux sur les réseaux techniques urbains débutent la semaine prochaine sur la rue des Commissaires et sont prévus jusqu'au 25 novembre (4 semaines). La rue sera difficile d'accès entre les

rues Dorchester de la Couronne.

Questions et commentaires

Micro-parcs – Les micro-parcs comme celui de l'[Espace du Parvis -de la Salle](#) sont-ils appelés à se développer ? M. Lachance indique que la Ville saisit les opportunités lorsqu'elles se présentent. Grâce à l'initiative d'une citoyenne et au [PPU Secteur sud du centre-ville Saint-Roch](#), La Ville a pu faire l'acquisition du stationnement de la rue du Parvis. La Ville analyse maintenant le potentiel de plantation et d'implantation de micro-espaces lors de tout projet de réaménagement de rue et de travaux routiers majeurs.

Une citoyenne de la Table Engrenage mentionne qu'il y aura une corvée de nettoyage de l'Espace du Parvis samedi en après-midi ainsi qu'une consultation citoyenne sur les végétaux que le parc pourrait accueillir.

Dépliant sur les travaux routiers – Un citoyen a beaucoup apprécié le dépliant distribué le printemps dernier à propos des chantiers prévus dans Saint-Roch. Il souhaiterait que l'exercice soit repris en 2023. M. Lachance mentionne qu'à partir de 2023, une grande partie des travaux seront exécutés par des contractants de sorte que la Ville et le Bureau de projet du tramway ne seront plus porteurs des échéanciers. De nouvelles façons de communiquer de manière interactive avec les citoyens seront mises en place prochainement ([communiqué de presse 28 octobre 2022](#)).

Un quartier sans filage et sans poteaux – M. Lachance mentionne que les travaux sur les réseaux techniques urbains ne font que déplacer les tuyaux souterrains de fils, de gaz, d'aqueduc et d'égout du centre de la rue vers la périphérie pour éviter qu'ils ne se retrouvent sous la plateforme du tramway. Pour le retrait des fils aériens et des poteaux dans les quartiers centraux, la Ville essaie de convaincre Hydro-Québec d'investir les sommes nécessaires lorsque des projets se présentent mais c'est loin d'être acquis.

Plantations – À la question de M. Roy, M. Lachance répond que la Ville ne dispose pas de plan ou de carte à court, moyen ou long terme sur la progression du verdissement dans les différents quartiers de la Ville. Lui-même n'est informé des plans ou des projets de plantation qu'environ un mois à l'avance. Il en informe le conseil de quartier au fur et à mesure. Il n'a rien pour le moment sur la canopée urbaine dans Saint-Roch dans le contexte du projet de tramway. La [Vision de l'arbre 2015-2025](#) est toujours ce qui guide les interventions. M. Lachance mentionne en terminant que tous les frênes privés ou publics encore debout devront malheureusement être abattus d'ici trois ans. Le ratio de remplacement sera de l'ordre de 1 pour 1.

Mobilité active – À la demande de M^{me} Lavoie, M. Lachance fournit quelques détails relatifs à la [Vision de la mobilité active 2023-2027](#). L'objectif de la Vision est d'augmenter de façon significative les parts modales du transport actif à pied et vélo. Pour ce faire, il faut réaménager et repenser la géométrie des rues et des trottoirs pour sécuriser la circulation

à pied. Il faut également accroître les pistes et les liens cyclables. L'objectif à ce niveau est de passer de 380 à 500 km en 2028 et de 100 à 165 km de pistes déneigées et interconnectées. Le premier corridor Vélo Cité dédié à la fluidité et à la sécurité des cyclistes reliera Charlesbourg au quartier Saint-Roch.

Les feux piétons seront recalibrés pour adopter à terme un temps de traverse de 0,9 m/s correspondant à la vitesse de marche d'une personne âgée moyenne. L'objectif est de débiter par les feux piétons situés à proximité des écoles, des résidences pour aînés, des parcs et des centres de loisirs pour s'étendre ensuite à l'ensemble de la Ville.

Un autre objectif à terme est de cadrer la réglementation entourant la micromobilité c'est-à-dire l'usage de trottinettes, mono-roues, planches et autres moyens de déplacement électriques ou non de manière à assurer le respect et la sécurité de tous sur la route.

Une consultation sur les actions à prioriser se déroulait en ligne jusqu'au 25 octobre. Les résultats seront compilés dans les prochaines semaines. En tant que telle, la Vision demeure de très haut niveau. Il n'y a rien de spécifiquement défini pour le quartier de Saint-Roch.

Rue Monseigneur-Gauvreau – M^{me} Langlois demande s'il est prévu de relier la rue Monseigneur-Gauvreau à la rue Saint-Joseph. M. Lachance explique que le Service du transport et de la mobilité intelligente de la Ville s'oppose à cette ouverture parce qu'il estime que cela engendrerait une circulation induite qui surchargerait ce secteur parce que le nouveau tronçon de rue serait utilisé pour éviter le feu de circulation du boulevard Charest en passant par la rue Octave. M^{me} Langlois craint que les deux stationnements qui se font face sur la rue Monseigneur-Gauvreau n'engendrent de sérieux problèmes de circulation faute d'un débouché sur la rue Saint-Joseph.

Rue du Parvis – Le passage piétonnier entre les rues Saint-Joseph et François Est sera déneigé et accessible quatre saisons, ce qui est un gain. M. Campagna se demande toutefois quand la rue du Parvis sera considérée, par exemple, pour l'attribution du statut de « [corridor scolaire](#) ». M. Lachance indique qu'il n'y a pas de corridor scolaire identifié comme tel actuellement dans le quartier de Saint-Roch. L'aménagement du corridor scolaire de l'école des Berges est prévu pour l'été 2023. Il y a de bonnes chances que la rue du Parvis y soit incluse.

22-09-10 Propositions des membres du conseil d'administration

Aucune proposition n'est formulée.

22-09-11 Mention des correspondances et représentations passées

- **Correspondances** – Le registre des correspondances a été mis à jour sur le répertoire Google Drive du conseil de quartier.
- **Représentations**
 - 2022-09-30 : Première heure, entrevue – à 06 h 43, durée : 16 min. Suivi de la résolution CA22-07-47; groupe de travail sur la qualité de vie Saint-Roch sud-est (pourtour de Lauberivière).
 - 2022-10-20 : Spectacle reconnaissance des bénévoles au Palais Montcalm pour les membres du conseil d'administration à l'invitation de la Ville de Québec.
 - 2022-10-24 : Rencontre entre M^{me} Alexandra Devault, de l'équipe d'intervention en itinérance de la Ville de Québec, et le président du conseil de quartier de Saint-Roch, M. Campagna.

M^{me} Alexandra Devault est cordialement invitée séance tenante à présenter le travail de l'équipe jusqu'à maintenant. Elle accepte de bonne grâce de se prêter à l'exercice.

L'équipe d'intervention de 5 personnes a été nouvellement créée mais certaines personnes travaillaient déjà sur le terrain. L'équipe travaille de manière transversale sur plusieurs dossiers à la fois comme le vivre ensemble, la qualité de vie et la cohésion sociale.

L'équipe travaille également à définir ses modes de fonctionnement et à mettre au point une démarche de participation citoyenne pour élaborer une vision en matière d'itinérance.

Pour ce faire, l'équipe est accompagnée d'un conseiller en consultations publiques et d'autres ressources du Service de l'interaction citoyenne qui ratissent le secteur afin d'être les yeux et les oreilles des citoyens et de rapporter au 311 les éléments qui doivent être pris en charge par différents services de la Ville.

D'autres volets seront travaillés prochainement. L'équipe veut être un partenaire de choix et un collaborateur sur les enjeux qui concernent tout le monde dans le quartier.

L'équipe est en formation et encore apprenante, ouverte aux questions et commentaires.

À la question de M^{me} Lavoie, M^{me} Devault explique que l'équipe d'intervention n'est pas un service à la clientèle. C'est le service du 311 qui remplit cette fonction et qui demeure le numéro privilégié à contacter par les citoyens.

22-09-12 Période de questions et commentaires des membres

Plan d'action – Une citoyenne s'interroge sur le plan d'action. Elle signale l'urgence de certaines actions notamment en ce qui a trait au déneigement et au déglacage des trottoirs. M. Campagna explique la démarche délibérative et les objectifs du plan d'action 2023-2025. Il signale que tout enjeu pressant tel celui mentionné par la citoyenne peut être rapporté au 311 ou au conseiller municipal.

Espace du Parvis - de la Salle – La dénomination finale du parc relève de la Commission de toponymie. Le conseil de quartier pourrait appuyer une proposition suggérée par les citoyens.

Halloween dans Saint-Roch – La traditionnelle fête d'Halloween de la Table de quartier l'Engrenage aura lieu le vendredi 28 octobre de 15 h 30 à 17 h 30 sur la rue Saint-Joseph, qui sera piétonne pour l'occasion. Jeux, animations, nourriture, maquillage et bonbons seront au rendez-vous. Soixante-huit commerçants s'impliquent pour la tenue de cet événement.

22-09-13 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20 h 20. La prochaine assemblée ordinaire du conseil aura lieu le jeudi 24 novembre 2022.